

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 14 septembre 2026 à 19 h 00.

Sont présents : Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère Jessica Cloutier, conseillère et Steve Martin, conseiller, formant quorum sous la présidence de M. Richard Forget, Maire.

Est également présent: M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier

Est absente: Marie-Josée Leroux, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le Maire, Richard Forget.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2026.09.156

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 SEPTEMBRE 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 14 septembre 2026
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026
3. Adoption de la liste sélective des déboursés
4. Affectation de 174 320\$ du surplus cumulé non affecté
5. Certificat de crédit 2026-09-01
6. Programme de soutien financier pour réussite scolaire niveau primaire 2026-2030
7. Bourse pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire niveau secondaire 2026-2030
8. Bourse pour les étudiants dans le cadre du programme de bourses de fin d'études -CEGEP/Université 2025-2030
9. Bourse aux athlètes dans le cadre de la politique de soutien à l'excellence sportive 2022-2027
10. Demande de subvention auprès de la Fondation Tremblant
11. Offre de service à la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides pour l'entretien de certains chemins pour la période hivernale 2026-2027
12. Demande de PIIA 2026-023
13. Demande de PIIA 2026-024
14. Demande de PIIA 2026-025
15. Demande de PIIA 2026-026
16. Demande de PIIA 2026-027
17. Appel à la population pour la composition du comité de consultation en urbanisme
18. Désignation des personnes responsables en matière d'accès aux documents et protection des renseignements personnels
19. Engagement de la municipalité de Lantier avec Loisirs Laurentides dans le cadre du programme circonflexe pour le projet pilote de casiers intelligents
20. Appel d'offres – Entretien ménager des bâtiments municipaux pour l'année 2027
21. Adoption de la Politique d'achat local et responsable

22. Adoption de la Politique PGMR
- Période de questions
23. Levée de la séance ordinaire du conseil

2026.09.157

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.158

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2026.01.006 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO	MONTANT
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QC	4203	10.60
REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR	4204	165.00
REMBOURSEMENT DE TAXES	4205	475.65
REMBOURSEMENT DE TAXES	4206	165.68
REMBOURSEMENT DE TAXES	4207	793.16
REMBOURSEMENT DE TAXES	4208	302.69
REMBOURSEMENT DE TAXES	4209	10.99
REMBOURSEMENT DE TAXES	4210	403.35
SERRURIER MICHEL ENR.	4211	178.21
POSTES CANADA	4212	159.14
FRANCOIS CLOUETTE	4213	1 815.00
ÉQUIPEMENTS BUREAU DES LAURENTIDES	4214	853.59
BUREAU EN GROS	4215	162.40
BRIGITTE ST-JEAN	4216	200.00
ADT CANADA INC	4217	206.95
S. BOURASSA LTÉE	4218	137.99
VITRERIE MF	4219	56.75
BUREAU EN GROS	4220	812.63
FORMULES MUNICIPALES INC.	4221	452.60
FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES	4222	1 700.00
GRAPHICA IMPRESSION INC	4223	461.63
ESTHÉTIQUE D'AUTO STE-AGATHE INC.	4224	1 121.00
REMBOURSEMENT ACTIVITÉ STE-AGATHE	4225	25.00
SERRURIER MICHEL ENR.	4226	1 024.42
WURTH CANADA	4227	418.13
Total :		12 112.56

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BMO

Salaires municipaux incluant DAS		98 845.88 \$
Services de téléphonie		363.94 \$
Services de téléphonie		252.66 \$
Hydro-Québec		2 779.32 \$
Fonds de pension - AON		10 650.00 \$
Desjardins - Fonds de pension		901.52 \$
Harnois Énergies		376.68 \$
Nethris		301.77 \$
EBL		586.37 \$
Frais Moneris		130.30 \$
ACCEO Transphere - Paiements fournisseurs		57.52 \$
Cogeco câble		83.88 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)		4 783.84 \$
Crédit-Bail (Freightliner 2026-2030)		4 866.66 \$
	Total	124 980.34 \$

PAIEMENTS DIRECTS

NOM DU FOURNISSEURS	# PAIEMENT	MONTANT
AGENCE HURTUBISE INC	390	74.07 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	391	2 949.11 \$
CENTRE DE CAMION GALLAND	392	272.50 \$
MRC DES LAURENTIDES	393	43 182.00 \$
SABLIÈRE 329 INC	394	10 555.21 \$
CAP EMPLOI	395	1 203.79 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	396	269.04 \$
PREMIUM TECH ELECTRIQUE INC.	397	2 955.15 \$
PUBLIQUIP	398	103.42 \$
ADMQ	399	425.41 \$
BMR	400	3 809.73 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	401	19.72 \$
CONFIDENTIEL DECHIQUETAGE	402	396.72 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	403	2 759.40 \$
CENTRE DE CAMION GALLAND	404	624.88 \$
JUL SOLUTIONS	405	167.00 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	406	221.97 \$
YVON MARINIER INC.	407	402.42 \$
MARTIN BÉLAIR	408	3 587.22 \$
M. MEILLEUR ÉLECTRIQUE	409	902.99 \$
EN MOUVEMENT (9211-5849 QUÉBEC INC)	410	1 000.00 \$
MRC DES LAURENTIDES	411	4 701.49 \$
PARTSCITY	412	907.68 \$
PÉTROLE PAGÉ	413	6 227.25 \$
PIÈCES D'AUTO LEON GRENIER INC.	414	710.74 \$
PREMIUM TECH ÉLECTRIQUE INC.	415	2 914.63 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	416	1 064.38 \$

SABLIÈRE 329 INC	417	29 518.49 \$
STUDIO LETTRA	418	2 197.46 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	419	1 103.76 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	420	1 630.70 \$
	Total	126 858.33 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.159 **4. AFFECTATION DE 174 320\$ DU SURPLUS CUMULÉ NON AFFECTÉ**

Transfert de cent soixante-quatorze mille trois cent vingt dollars (174 320\$)
59.11000.000 surplus cumulé non affecté
Vers le poste
03.40000.000 surplus affecté à l'exercice

Transfert de 174 320\$
03.40000.000 surplus affecté à l'exercice 2026
Vers différents postes budgétaires

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'affecter la somme de cent soixante-quatorze mille trois cent vingt dollars (174 320\$) pour l'exercice pour 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.160 **5. CERTIFICAT DE CRÉDIT 2026-09-01**

Je, Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

- Transfert de cent vingt-cinq mille neuf cent cinq dollars (125 905\$) provenant de différents postes budgétaires
- Vers
- Différents postes budgétaires

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'affecter la somme de cent vingt-cinq mille neuf cent cinq dollars (125 905\$) au surplus affecté à l'exercice pour 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.161 **6. PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR RÉUSSITE SCOLAIRE NIVEAU PRIMAIRE 2026-2030**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU de rembourser les frais scolaires selon les modalités du programme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.162 **7. BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉCOMPENSE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE NIVEAU SECONDAIRE 2026-2030**

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU de remettre des bourses pour les étudiants dans le cadre du programme de récompense pour la réussite scolaire pour l'année 2026 aux enfants inscrits au programme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

- 2026.09.163** **8. BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES DE FIN D'ÉTUDES -CEGEP/UNIVERSITÉ 2025-2030**
- Il EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais
- ET RÉSOLU** de remettre des bourses pour les étudiants du programme de bourses de fin d'études -CEGEP/Université pour l'année 2026 aux étudiants inscrits au programme.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2026.09.164** **9. BOURSE AUX ATHLÈTES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE 2022-2027**
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier a adopté en 2022 une politique qui vise à promouvoir localement l'excellence sportive par l'atteinte d'un niveau d'excellence dans une discipline reliée au sport;
- ATTENDU QU'elle** a comme principal objectif la reconnaissance de Lantiérois et de Lantiéroises qui se distinguent dans leur discipline respective;
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier a mis en place cette politique reconnaissant que l'atteinte de haut niveau de performances dans le domaine du sport peut engendrer des répercussions positives sur l'ensemble de cette communauté;
- Il EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont
- ET RÉSOLU** que la Municipalité de Lantier encourage les efforts de perfectionnement et de développement de ses étoiles montantes qui contribuent au rayonnement de la municipalité en remettant, avec fierté, un montant de 1 500\$ à Chloé Panneton.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2026.09.165** **10. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FONDATION TREMBLANT**
- IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard
- ET RÉSOLU** que la Municipalité de Lantier demande une subvention à la Fondation Tremblant pour les projets suivants :
1. Dépouillement de l'arbre de Noël 2026;
 2. Camp de jour 2027;
 3. Livres pour la bibliothèque.
- ET** de désigner Madame Roxanne Boyer, Adjointe à la direction et greffe comme représentante autorisée à signer les documents au nom de la Municipalité de Lantier.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.
- 2026.09.166** **11. OFFRE DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE STE-LUCIE-DES-LAURENTIDES POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS CHEMINS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2026-2027**
- ATTENDU QU'**une partie du chemin Fournelle, Cadastre 6 030 189 (+-520m) et une partie du chemin du Lac-Ludger, Cadastre 6 030 544 (+-480m) passent obligatoirement par la Municipalité de Lantier pour accéder à des propriétés situées sur le territoire la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides;
- ATTENDU QUE** dans le cadre d'entente de service entre municipalités, le chemin de la Source/8^e rang, cadastre 6 255 530 (+-400m) et sur le chemin de la Sablière/7^e rang, cadastres 6 030 497 et 6 030 498 (+-1.45km) jusqu'à l'intersection du chemin des Hauteurs;
- ATTENDU QUE** l'offre concerne le déneigement et l'épandage d'abrasif de ces chemins pour l'hiver 2026-2027;
- ATTENDU QUE** les parties pourront mettre fin à ladite entente en avisant par écrit, et ce, avant le 1er octobre de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU

QUE le coût pour le déneigement de ces chemins soit de 11 900 \$ dollars du kilomètre pour la période hivernale (2026-2027) et devra être réévalué annuellement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.167

12. DEMANDE DE PIIA 2026-023

Demande de permis numéro 2026-203, agrandissement d'un bâtiment principal

Madame Noella Jane Fortier
402 à 404, chemin du Lac-Dufresne
Lantier, J0T 1V0
4819-70-9918-0-000-0000
Lot : 6 028 484 du Cadastre du Québec
Zone : 4V

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2026-023 soit et est acceptée selon la résolution 2026.09.038 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.168

13. DEMANDE DE PIIA 2026-024

Demande de permis numéro 2026-187, agrandissement d'un bâtiment principal

Monsieur Dino Guidi
132, chemin du Lac-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4913-19-5475-0-000-0000
Lot : 6 648 097 du Cadastre du Québec
Zone: 7V

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2026-024 soit et est acceptée selon la résolution 2026.09.039 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.169

14. DEMANDE DE PIIA 2026-025

Demande de permis numéro 2026-188, agrandissement d'un bâtiment principal

Monsieur Patrice Nadeau
206, chemin des Épigées
Lantier, J0T 1V0
4611-94-6427-0-000-0000
Lot : 6 029 764 du Cadastre du Québec
Zone : 10V

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du dossier ne permet pas de répondre aux critères et objectifs du règlement sur le PIIA,

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU QUE la présente demande devra être représentée lors d'une séance ultérieure du conseil, en tenant compte des recommandations

formulées par le CCU selon la résolution 2026.06.040 et des nouveaux documents déposés par le demandeur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.170

15. DEMANDE DE PIIA 2026-026

Demande de permis numéro 2026-079, construction d'un bâtiment principal

Madame Célia Zaurini
210, chemin de la Source
Lantier, J0T 1V0
4711-27-7843-0-000-0000 (*nouveau matricule à venir*)
Lot : 6 029 183 du Cadastre du Québec
Zone: 10V

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2026-026 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2026.09.041 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.171

16. DEMANDE DE PIIA 2026-027

Demande de permis numéro 2026-079, agrandissement d'un bâtiment principal

Monsieur Yves De Maisonneuve
538, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4511-53-0478-0-000-0000
Lot : 6 029 243 du Cadastre du Québec
Zone : 10V

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du dossier ne permet pas de répondre aux critères et objectifs du règlement sur le PIIA,

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU QUE la présente demande devra être représentée lors d'une séance ultérieure du conseil, en tenant compte des recommandations formulées par le CCU selon la résolution 2026.06.042 et des nouveaux documents déposés par le demandeur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.172

17. APPEL À LA POPULATION POUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU de faire appel à la population pour former le comité de consultation en urbanisme pour un mandat de deux ans (novembre 2026 à octobre 2028) et que la priorité est accordée aux membres déjà présents.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.173

18. DÉSIGNATION DES PERSONNES RESPONSABLES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT QUE le Maire est le responsable en matière d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels avant délégation;

CONSIDÉRANT l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU

- a) de procéder au remplacement de monsieur le Maire Richard Forget et de désigner Monsieur Benoit Charbonneau, Directeur général et Madame Roxanne Boyer, Adjointe à la direction et greffe responsables de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels,
- b) d'aviser la commission d'accès à l'information du Québec de ces changements.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.174

19. ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER AVEC LOISIRS LAURENTIDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME CIRCONFLEXE POUR LE PROJET PILOTE DE CASIERS INTELLIGENTS

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides a reçu le mandat du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) de mettre sur pied le projet Circonflexe afin de développer un réseau collectif provincial de prêt d'équipements sportifs, récréatifs et adaptés destinés aux citoyens du Québec;

ATTENDU QUE le projet Circonflexe vise à rendre accessibles gratuitement des équipements à la population de la région des Laurentides et du Québec;

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides remettra à la Municipalité de Lantier des équipements de loisir destinés au prêt gratuit à la population, conformément aux modalités du programme et de l'entente à intervenir;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier souhaite offrir ces équipements sans frais à ses citoyens et à la population générale et en assurer l'entretien et l'entreposage sécuritaire afin d'en favoriser la disponibilité et la sécurité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier et Loisirs Laurentides devront s'entendre sur les biens couverts par le programme ainsi que sur les modalités applicables, lesquelles feront l'objet d'une entente entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Lantier s'engage à prendre part au projet pilote de casiers intelligents dans le cadre de Circonflexe et à collaborer à sa mise en œuvre selon les modalités convenues avec Loisirs Laurentides.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.175

20. APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2027

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier doit assurer l'entretien ménager de ses bâtiments municipaux pour l'année 2027 ;

ATTENDU QUE les besoins ont été évalués pour l'ensemble des bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque, garage municipal, salle communautaire et église);

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Lantier procède au lancement d'un appel d'offres pour les services d'entretien ménager des bâtiments municipaux pour l'année 2027

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2026.09.176

21. ADOPTION DE LA POLITIQUE D'ACHAT LOCAL ET RESPONSABLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier souhaite favoriser les achats locaux et responsables, dans le respect des lois, des règlements et des principes de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QUE la Politique d’achat local et responsable vise notamment à soutenir l’économie locale, à réduire les impacts environnementaux et à encadrer les pratiques d’approvisionnement de la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la Politique d’achat local et responsable;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte la Politique d’achat local et responsable de la Municipalité de Lantier, laquelle entre en vigueur à compter de la date de son adoption.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2026.09.177

22. ADOPTION DE LA POLITIQUE PGMR

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier souhaite assurer une gestion responsable et durable des matières résiduelles, conformément au cadre légal applicable et aux orientations du PGMR régional;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la Politique de gestion des matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte la Politique de gestion des matières résiduelles de la Municipalité de Lantier, laquelle entre en vigueur à compter de la date de son adoption.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2026.09.178

23. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 45

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.